Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 022-212201172-20260505-2026050502-DE

Département des Côtes d'Armor

Lantic
BRETAGNE

Mairie de Lantic
22410

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mil vingt-six, le 5 mai à dix-neuf heures trente minutes, la commission administrative du CCAS, légalement convoquée, s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de, Monsieur NICOLAS HEURTEL, président.

ETAIENT PRESENTS : Céline LE DORE, Anne-Sophie AUDOUARD, Marygold ULTRÉ, Mathieu SAINT-CAST, Nicole BATTAS, Marylène MILLET, Arlette COLOMB, Christine MORAUD

La séance est levée à 21h00

SECOURS EN CAS D'URGENCE

Étant fréquemment confronté au problème de secours à attribuer en urgence, le président et la vice-présidente demandent aux membres du CCAS de l'autoriser à délivrer des secours d'urgence sous forme de bon d'achat.
Après en avoir discuté, les membres du CCAS autorisent le président et la vice-présidente à attribuer des secours d'urgence d'un montant maximum de 100€ sous forme de bons d'achat ou de paiement direct sur facture.

Le Président
Nicolas HEURTEL

MAIRIE DE LANTIC
Côtes-d'Armor